		<b>Natura 2000 « Baie de Morlaix »</b>	
		<b>2<sup>ème</sup> Comité de Pilotage</b> <b>Espace Mathurin Méheut - Roscoff</b> <b>Compte-rendu</b>	
<b>DIRECTION TECHNIQUE</b> <b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>		<b>17/10/2012</b>	Service Littoral - N. Malengreau - 02 98 15 29 23 <a href="mailto:nolwenn.malengreau@agglo.morlaix.fr">nolwenn.malengreau@agglo.morlaix.fr</a>
<b>Ordre du jour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la démarche Natura 2000 en Baie de Morlaix</li> <li>• Point sur les études en cours</li> <li>• Méthodologie pour le diagnostic socio-économique</li> <li>• Mise en place des groupes de travail transversaux pour participer à la rédaction du document d'objectifs</li> <li>• Détermination d'un échancier</li> <li>• Présentation de la cartographie des habitats marins (Touria Bajjouk – IFREMER)</li> <li>• Points divers</li> </ul>			

Le 17 octobre 2012 a eu lieu, à Roscoff, sous la coprésidence de M. Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de Morlaix, et de M. François Martineau, chef de la division « action de l'État en mer », représentant le préfet maritime de l'Atlantique, les comités de pilotage conjoints des sites Natura 2000 de la Baie de Morlaix.

**Étaient présents en qualité de membres du comité de pilotage :**

- Mme Pauline CHAILLOU, Chargée de mission Natura 2000 – DREAL Bretagne
- Mme Martine CUDON, Chargée d'études environnement maritime à la direction départementale du territoire et de la mer – délégation mer et littoral,
- M. Denis SEDE, Chef de l'Unité Affaires Maritimes de Morlaix représentant la délégation mer et littoral de la direction départementale du territoire et de la mer
- Mme Pauline LECLERC, Conseillère technique en charge des sports de nature à la direction départementale de la cohésion sociale
- Mme Nathalie METZLER, Chef d'antenne Atlantique à l'Agence des Aires Marines Protégées
- M. Christophe MICHEAU, Maire de Henvic
- M. Jacques SIBIRIL, Adjoint au maire de Plouézoc'h, chargé des affaires maritimes, et Mme Valérie CLECH, Conseillère municipale déléguée littoral
- M. Joseph SEITE, Maire de Roscoff, et M. Yves THOMAS, adjoint au maire
- M. Jean-Claude DAVID, Conseiller communautaire de Morlaix Communauté délégué à la démarche littorale, et Mme Nolwenn MALENGREAU, Chargée de mission Natura 2000 Baie de Morlaix, Benjamin URIEN, Responsable du Service Espaces Naturels et Pierre LEGENDRE, Chef du service Mer et Littoral à Morlaix Communauté
- M. Bernard LE PORS, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays Léonard, Maire de Santec, et M. Jacques-Olivier CADIOU, Chef de service adjoint à la direction du service développement durable de la communauté de communes
- Mme Solenne LE GUENNEC, Coordinatrice au Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère, et Christophe GLIDIC, Pêcheur professionnel, et Daniel GLIDIC, Goémonier
- Mme Caroline LE SAINT, Chargée de Mission environnement au Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord
- M. Gilles COCHARD, Président du Comité Départemental de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
- M. Yann DEDUYER, représentant la Fédération Chasse Sous-Marine Passion
- Mme Marie-Hélène PHILIPPE, responsable de l'Observatoire de l'environnement à la Chambre d'Agriculture du Finistère
- M. Gilles BROSSAY, Directeur des opérations à l'Union Nationale des Industries des Carrières Et Matériaux, et Mme Anaïs GUERIN-CHAPEL, Assistante
- M. Pierre MENEZ, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, et M. Patrice COANT, Technicien supérieur
- M. André LALLONDER, vice-président de l'Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime
- M. Jean-Paul DANIEL, Président de la Fédération Départementale des Randonneurs Pédestres
- M. François DE BEAULIEU, représentant l'association Bretagne Vivante-SEPNB, et M. Yann JACOB, Garde animateur de la réserve des îlots de la baie de Morlaix
- Mme Marie-Catherine LECOQ, représentant l'association Eau et Rivière de Bretagne
- M. Josselin BOIREAU, Chargé de mission « chauves-souris » au Groupe Mammalogique Breton
- Mme Corinne BERTRAND, Vice-présidente de l'association Force 5
- M. Yves QUEMENEUR, Président de l'association Les amis de Trégondern
- Mme Touria BAIJOUK, Cadre de recherche à l'IFREMER
- M. Bernard KLOAREG, Directeur de la Station Biologique de Roscoff, et Laurent LEVEQUE, Responsable du Service Mer et Observation, et de Mme Céline HOUBIN, assistante en observation des habitats benthiques

**Étaient également présents :**

- M. Thierry BERNARD, Président de l'association pour la Protection de la Baie de Morlaix
- Mme Élise QUERE, Chargée de mission – ULAMIR – CPIE Pays de Morlaix-Tregor
- Mme Marie-France MINGOT, Chef du pôle d'animation du territoire à la sous-préfecture de Morlaix
- Mme Marie-France KERNEIS, adjointe au chef du bureau Environnement marin et littoral à la préfecture maritime de l'Atlantique

### S'étaient excusés :

- Mme Françoise GOURMELON, représentant l'Université de Bretagne Occidentale
- M. Denis BREDIN, Délégué Régional du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- M. Jean-Pierre GUILLOU, chef de la délégation mer et littoral de la direction départementale du territoire et de la mer
- Mme Christine BODEAU, représentant la Chambre Syndicale Nationale des Algues Marines
- Mmes Sylvie HORIOT et Brigitte MERCIER, de la Préfecture du Finistère

M. Joseph Seité, maire de Roscoff, accueille le comité de Pilotage au sein des bâtiments communautaires de l'espace Mathurin Méheut. Il rappelle que la commune de Roscoff a été intégrée au dispositif Natura 2000 lors de l'extension du site en 2008. La commune est sensibilisée de longue date aux problématiques de protection de l'environnement, étant notamment une des premières communes bretonnes à mettre en place un Agenda 21, dès 2007.

M. Chiaro remercie M. Seité d'accueillir, à Roscoff, la réunion de lancement du travail du double comité de pilotage des deux sites Natura 2000 de la Baie de Morlaix. Il rappelle que ces comités de pilotage ont été installés le 28 septembre 2010. Depuis, M<sup>me</sup> Nolwenn Malengreau a été recrutée en tant que chargée de mission, sur un poste financé par l'État et porté localement par Morlaix Communauté en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Léonard. Le comité de pilotage qui se réunit ce jour s'apparente à une réunion de lancement, même si beaucoup de travail a déjà été réalisé sur le terrain, notamment avec la tenue de réunions, animées par la chargée de mission. L'objectif est désormais de se fixer un cadre pour tenir les délais (mars 2014) pour la rédaction du document de gestion du site.

M. Martineau rappelle que les sites Natura 2000 de la Baie de Morlaix sont de grands sites majoritairement marins, couvrant un peu plus de 27 000 ha, concentrant une grande variété d'activités humaines professionnelles et de loisirs. La réalisation d'une synthèse de l'état écologique et des pratiques humaines qui permettra de définir les mesures de gestion est un défi. Même s'il existe des points à compléter, ce travail sera facilité par la présence d'études réalisées par la station biologique de Roscoff notamment. La rédaction du document d'objectifs est un travail ambitieux à mener, dans un temps qui est compté.

### 1 – Lancement de la démarche Natura 2000 en Baie de Morlaix

M<sup>me</sup> Pauline Chaillou, chargée de mission Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, (DREAL), rappelle brièvement les objectifs du réseau Natura 2000 qui sont de conserver à long terme des milieux naturels et des espèces menacées en Europe. L'objectif de la démarche Natura 2000 est de concilier les activités sociales, économiques et culturelles présentes sur le site avec la préservation de la diversité biologique. M<sup>me</sup> Chaillou rappelle également le rôle des différents intervenants dans le projet. Le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique ou leur représentant fixent la composition du comité de Pilotage (COPIL), convoquent et président ce comité. Ils désignent l'opérateur, ici Morlaix Communauté, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Léonard. L'opérateur est chargé d'élaborer le document d'objectifs. A son achèvement, le comité de pilotage valide ce document d'objectifs (DOCOB) qui est ensuite approuvé par l'État, par arrêté inter-préfectoral. La DREAL assure un rôle de pilotage et de coordination technique de la démarche Natura 2000 sur l'ensemble de la région Bretagne.

M<sup>me</sup> Nolwenn Malengreau présente ensuite brièvement les caractéristiques de la Baie de Morlaix ayant justifié son inscription en tant que site Natura 2000 : périmètres, principales espèces et principaux habitats d'intérêt communautaire. Elle rappelle ensuite l'histoire de la création de ces deux sites, depuis le classement de la Zone de Protection Spéciale en 1991, jusqu'à l'embauche d'une chargée de mission dédiée en mars 2012. Ce recrutement a permis le lancement de la phase de rédaction du document d'objectifs.

La Baie de Morlaix fait l'objet de deux sites Natura 2000 superposés, l'un délimité au titre de la directive oiseaux et l'autre au titre de la directive habitats, faune, flore. Un document d'objectifs commun à ces deux sites sera rédigé, identifiant clairement les enjeux, les objectifs et les mesures propres à la conservation des oiseaux et ceux relatifs aux habitats naturels ou aux autres espèces de faune et de flore.

### 2 – Point sur les études en cours

M<sup>me</sup> Malengreau présente ensuite les études entreprises sur les sites Natura 2000. La cartographie des habitats a été menée en plusieurs étapes. Les premiers rendus, en 2009 et 2010, concernent les zones d'estran. La cartographie des fonds non découvrants est en cours de finalisation. Pour les zones terrestres, l'étude est en cours de réalisation. Le dernier volet à cartographier concerne l'estran de Saint Pol de Léon à Santec, ainsi que celui de l'île de Batz. Ce marché est en cours de lancement par la DREAL Bretagne.

Une étude sur l'avifaune à l'échelle du site Natura 2000 est également en cours de lancement, afin de synthétiser la connaissance accumulée depuis plusieurs années par les ornithologues locaux et ainsi pouvoir définir la fonctionnalité de chaque secteur du site pour les différentes espèces.

D'autres études sont menées en Baie de Morlaix, en parallèle de la démarche Natura 2000. Bretagne Vivante a initié un programme d'études sur la biodiversité en baie de Morlaix, incluant notamment des suivis mensuels des limicoles et des phoques gris. Skrapesk, un programme d'acquisition de connaissance sur l'alimentation des sternes et autres oiseaux marins nicheurs de la baie Morlaix et de l'archipel des Glénans est également porté par Bretagne Vivante.

Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) Pays de Morlaix-Tregor, en partenariat avec Bretagne Vivante, porte le volet local d'un projet de protection de l'environnement Life+ national sur la Pêche à pied récréative. M<sup>me</sup> Elise Quéré, chargée de mission au CPIE, présente les premiers résultats de cette étude initiée ce printemps. Le périmètre de l'étude s'étend au-delà du site Natura 2000 de la Baie de Morlaix, car il intègre également la Baie de Locquirec. Des comptages des pêcheurs à pied sont réalisés sur l'ensemble du site à chaque grande marée. Il ressort, à ce point de l'étude que le secteur le plus

fréquenté est la côte de Saint Pol de Léon, du port du Blosson au Pont de la Corde, avec un maximum de 826 pêcheurs comptés simultanément. Des enquêtes sont réalisées, essentiellement dans l'anse Locquirec, car les pêcheurs y sont concentrés sur un secteur restreint. Les espèces cibles sont différentes en fonction des secteurs de pêche. Parmi les personnes interrogées, 55% connaissent les tailles réglementaires de collecte et 15 % n'ont aucune connaissance de l'existence d'une réglementation.

M. Chiaro note que la présence d'études en cours de réalisation ne doit pas retarder l'objectif de calendrier des services de l'État, d'avoir un état des lieux du site pour mars 2013 et l'achèvement du document d'objectifs pour mars 2014. Une fois ce premier document de référence établi, les éléments nouveaux recueillis par les différentes études après rédaction du document d'objectifs pourront venir le compléter et/ou le modifier même après son approbation.

### **3 – Méthodologie pour le diagnostic socio-économique**

M<sup>me</sup> Malengreau présente la méthodologie mise en œuvre pour le diagnostic socio-économique. Dans un premier temps ont été menées des réunions d'information à destination des usagers et des acteurs du site, ainsi que des rencontres bilatérales avec les organismes socioprofessionnels et des scientifiques locaux.

M. André Lallonder, vice-président de l'association de chasse sur le domaine public maritime, note que son association n'a pas été rencontrée à ce jour. M<sup>me</sup> Malengreau confirme que les chasseurs du domaine public maritime, ainsi que les chasseurs du domaine terrestre, seront contactés prochainement pour convenir d'une rencontre bilatérale.

Les pêcheurs professionnels n'ont, à cette date, pas été contactés non plus. M<sup>me</sup> Chaillou précise qu'une circulaire ministérielle doit paraître prochainement, entre la Direction de l'eau et de la biodiversité, en charge de la politique Natura 2000 et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, ayant pour objet de caler la méthodologie à adopter pour la réalisation du diagnostic pêche professionnelle en site Natura 2000. Cette circulaire est le résultat du travail mené sur quatre sites test, avec la volonté de standardiser l'approche de l'activité pêche professionnelle d'un site à l'autre. La DREAL Bretagne souhaiterait avoir une approche commune de cette thématique à l'échelle du Nord Bretagne, soit pour les sites Tregor-Goëlo, Côte de Granit Rose et Baie de Morlaix. Son souhait serait de pouvoir recruter une personne, en lien étroit avec le Comité Régional des Pêches et des Élevages Marins, pour travailler spécifiquement sur cette thématique en relation avec les opérateurs locaux. La DREAL a alors demandé à M<sup>me</sup> Malengreau de ne pas aborder le diagnostic pêche professionnelle, en attendant d'éléments complémentaires sur la structuration à venir propre à cette thématique. M<sup>me</sup> Solenne Le Guennec, du Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Finistère, souligne que le diagnostic doit être présenté en comité de Pilotage en mars prochain. Le Comité Départemental des Pêches est également en attente de la méthodologie à venir, mais souhaite tout de même que soit organisée une réunion prochainement pour une prise en compte de l'activité dans le document d'objectifs. M<sup>me</sup> Chaillou précise qu'un début de diagnostic peut-être initié mais il ne doit pas être approfondi pour que la démarche commune aux trois sites gagne en cohérence. L'état des lieux présenté en mars pour validation ne sera pas parfait, mais en constituera une première version, et pourra être complété pour le comité de pilotage suivant. Le document d'objectifs est un document évolutif. Au mois de mars 2013, la connaissance sur la pêche professionnelle ne sera pas acquise. Elle sera ajoutée par la suite.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Philippe précise que la Chambre d'Agriculture du Finistère fait partie des organisations socio-économiques importantes sur le territoire et souhaite une rencontre prochaine avec l'opérateur.

M<sup>me</sup> Malengreau constate que suite aux premières rencontres, il ressort qu'il existe beaucoup d'informations sur le site, mais qu'elles sont dispersées. Il y a, cependant, un manque de connaissances sur les activités de loisirs. Il est alors proposé aux membres du comité de pilotage la réalisation de questionnaires ciblés sur ces activités de loisirs. Des fiches de synthèses, incluses dans le document d'objectifs, pour chaque activité de loisir et professionnelle, seront rédigées. Ces fiches activités seront ensuite présentées et amendées, dans un premier temps, par les acteurs directement concernés, puis dans un deuxième temps en groupes de travail transversaux.

M. Chiaro rappelle que le comité de pilotage est constitué de 60 représentants, et que les acteurs socioprofessionnels, avec 24 représentants, constituent le groupe le plus représenté. La réunion de ce jour constitue un point d'étape, et toute personne ou organisation souhaitant participer activement à l'élaboration du volet diagnostic du document d'objectifs est invitée à prendre contact avec M<sup>me</sup> Malengreau pour solliciter un rendez-vous, pour évoquer des points particuliers en dehors des groupes de travail.

### **4 – Mise en place des groupes de travail transversaux pour participer à la rédaction du document d'objectifs**

Il est proposé au comité de Pilotage que soient constitués quatre groupes de travail transversaux, composés de membres du comité de pilotage et de personnes non membres du comité de pilotage pour amender le document d'objectifs :

- Milieux littoraux découvrants et proches
- Milieux marins profonds
- Milieux terrestres
- Avifaune

Pour chaque groupe de travail sont présentés une carte schématique du secteur visé, les habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés, les activités humaines présentes et une liste indicative des thématiques qui y seront abordées.

Les trois groupes « Milieux » ont comme objectif principal d'amender les fiches activités humaines, notamment la description des usages et les interactions avec les habitats et les espèces. Le groupe avifaune a comme objectif principal d'amender la connaissance sur le fonctionnement du site pour les différentes espèces d'oiseaux présentes.

M<sup>me</sup> Le Guennec s'interroge sur la prise en compte du gisement de Locquirec dans le groupe de travail « Milieux littoraux découvrants et proches », étant donné que ce secteur est intégré dans l'étude sur la pêche à pied de loisir menée par le CPIE. Une quarantaine de pêcheurs à pied professionnels travaillent sur ce secteur. Mme Malengreau précise que le groupe de travail ne traitera que des secteurs inclus dans le périmètre du site Natura 2000 de la Baie de Morlaix. La présence ou non de pêcheurs à pied professionnels en Baie de Morlaix reste à confirmer.

M. Daniel Gliodic, goémonier, souligne que l'activité des récoltants d'algues est identifiée dans les groupes de travail mais pas celle de goémonier embarqué. Quatre goémoniers embarqués exercent en Baie de Morlaix. Cette activité sera donc intégrée au groupe de travail « Milieux marins profonds ».

M. Chiaro exprime son souhait de voir développer très prochainement un site Internet dédié à la démarche Natura 2000 en Baie de Morlaix pour faciliter la diffusion de l'information et notamment des comptes-rendus des échanges qui auront lieu au sein des groupes de travail. M<sup>me</sup> Malengreau confirme qu'un site Internet dédié devrait voir le jour dès cet automne.

M. Laurent Lévêque, Station Biologique de Roscoff, s'interroge sur les limites entre les deux groupes de travail sur le milieu marin. Les habitats et les espèces sont très différents en zone de balancement des marées et en secteurs toujours submergés (subtidal). Il propose que, pour le volet habitat, soient abordés dans le groupe de travail « Milieux marins découvrants et proches » strictement les habitats intertidaux et que l'ensemble des habitats subtidaux soient abordés dans le groupe de travail « Milieux marins profonds ». M. Lévêque souligne que ce découpage serait plus logique d'un point de vue fonctionnalité écologique, mais il lui semble que cette démarcation concorde également avec des usages différents. Cependant il existera toujours des sujets transversaux, M. Lévêque cite l'exemple de la Zostère marine présente dans les deux secteurs : en bas des estrans découvrants et en zones toujours immergées. M<sup>me</sup> Malengreau et M. Chiaro précisent que les thématiques abordées par chaque groupe de travail n'ont pas de limites hermétiques. Certains sujets seront approfondis dans le groupe de travail « Milieux découvrants et proches » malgré une localisation au-delà de la bande côtière stricto-sensu, ce sera sans-doute le cas pour certaines activités de loisirs nautiques qui évoluent au-delà des zones découvrantes mais rarement loin de la côte. Ensuite, les « périmètres » des groupes de travail pourront être amenés à évoluer suite à la première phase de diagnostic et en vue de l'élaboration des fiches action.

M<sup>me</sup> Touria Bajjouk, IFREMER, note que les habitats présentés pour le groupe de travail « Milieux profonds » se limitent aux habitats infralittoraux (partie haute de la zone non découvrante) et qu'il est essentiel de prendre également en compte les habitats circalittoraux (très profonds). M<sup>me</sup> Malengreau confirme qu'ils seront ajoutés dès que les études sur le subtidal profond lui seront communiquées.

Une fiche d'inscription aux groupes de travail sera transmise, par mail, aux membres du comité de pilotage ainsi qu'aux participants aux différentes réunions thématiques.

## **5 – Détermination d'un échancier**

Le calendrier prévisionnel prévoit le prochain comité de pilotage en mars 2013, pour une présentation du volet état des lieux. En septembre 2013, seront soumis au comité de pilotage les enjeux et les objectifs. Idéalement, une validation du document d'objectifs achevé serait prévue en comité de pilotage pour mars 2014. Entre chaque comité de pilotage, les groupes de travail seront amenés à se réunir.

M. Chiaro précise que le calendrier est très serré pour un site avec autant d'enjeux et d'acteurs. Il est donc important que les membres du comité de pilotage s'investissent de manière dynamique dans les groupes de travail pour permettre d'avancer efficacement.

## **6 – Présentation de la cartographie des habitats marins (Touria Bajjouk – IFREMER)**

M<sup>me</sup> Bajjouk, coordinatrice du réseau breton de surveillance des communautés benthiques (réseau REBENT) , assure également l'animation de la convention, entre l'IFREMER et la DREAL Bretagne, et l'assistance à la mise en œuvre de la directive « habitats, faune, flore » en mer. L'IFREMER s'est, au titre de cette convention, impliqué dans la cartographie de la Baie de Morlaix.

Le site Natura 2000 de la Baie de Morlaix est constitué de trois grands ensembles écologiques : Le secteur de l'Île de Batz et de Roscoff reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle, une vaste échancrure des rivières de Penzé et de Morlaix avec un archipel intéressant d'îles et îlots, et le Plateau de la Méloine, un platier rocheux doté d'une richesse halieutique.

La présence de la station biologique de Roscoff permet d'avoir une quantité importante d'informations et de connaissances sur la Baie, cependant, une actualisation de la cartographie était nécessaire pour répondre aux exigences de la directive habitats, faune, flore. Cette cartographie est réalisée en plusieurs étapes.

En 2009 une mission aéroportée est réalisée pour avoir un fond de carte actualisé, disposant notamment de l'information sur le relief et le recouvrement en algues des fonds marins.

M<sup>me</sup> Bajjouk présente quelques habitats caractéristiques présents en Baie de Morlaix. En milieu rocheux découvrants sont présents des habitats à dominance animale, comme les moulières du côté de Primel, ou des habitats à dominance algale. En fond de Baie, les fonds sont essentiellement constitués de milieux meubles, de la vase au sable, abritant à certains endroits des herbiers de zostères, naine ou marine.

En zone intertidale, la cartographie est réalisée finement, au 1/2000<sup>e</sup>, avec de nombreuses vérifications terrain à marée basse. En zone subtidale (non découvrante), la cartographie est faite depuis des bateaux à partir de transects d'acquisition d'imagerie, de prélèvements de sédiments et d'échantillonnages biologiques. Un gros effort de moyens a été déployé pour réaliser la cartographie de la Baie de Morlaix.

Le secteur subtidal abrite, au Nord-Ouest du site, des laminaires qui cèdent leur place, vers le large, à de la faune fixée sur la roche, sans algues. La baie abrite également du maërl en surimposition sur d'autres milieux mais pas réellement de bancs de maërl à proprement dit.

A ce jour, près de 430 espèces d'invertébrés marins ont été inventoriées en Baie de Morlaix, dont 20 ont été rencontrées pour la première fois en baie au cours de ces dernières campagnes de cartographie.

Le subtidal profond a été cartographié par le bureau d'étude TBM dans le cadre du marché CARTHAM (CARThographie des HABitats Marins) porté par l'Agence des Aires Marines Protégées. Le bureau d'étude a rendu récemment le fruit de son travail à l'AAMP, qui valide le contenu du travail réalisé avant diffusion.

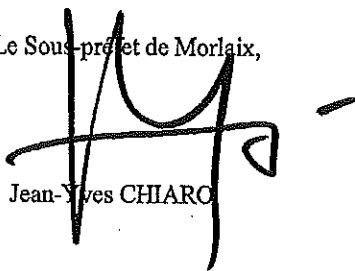
### Conclusion

M. Chiaro donne la parole aux opérateurs locaux pour clore ce comité de pilotage. M. Jean-Claude David, conseiller communautaire délégué à la démarche littorale à Morlaix Communauté, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation active à cette réunion.

M. Martineau souligne, en conclusion, la chance de la Baie de Morlaix de disposer d'autant d'informations pour avancer dans la démarche Natura 2000 localement et relever ainsi le challenge du délai imparti.

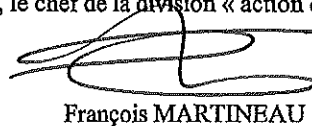
L'après-midi est consacrée à une visite de site axée sur la découverte des habitats intertidaux de la baie, animée par M<sup>me</sup> Céline Houbin et M. Eric Thiébaud de la Station Biologique de Roscoff.

Le Sous-préfet de Morlaix,



Jean-Yves CHIARO

Le préfet maritime de l'Atlantique,  
Par ordre, le chef de la division « action de l'Etat en mer »



François MARTINEAU